

PREFACE

Une première édition de ce code fut publiée par MM. Dorais & Dorais, en 1897, lors de la révision et de la modification du Code de procédure du Bas-Canada, faite sous l'autorité de la loi 57 Vict. c. 9. Une seconde édition publiée en 1902, sous la direction de ces messieurs, comprenait plusieurs modifications nouvelles, en particulier les règles de pratique des différents tribunaux de la province et les tarifs d'honoraires des avocats, des notaires, des registrateurs, du greffier des appels, des protonotaires de la Cour supérieure, des greffiers de la Cour de circuit, des shérifs et des huisisiers.

Dans une troisième édition publiée en 1915, sous les soins de l'honorable juge E.-Fabre Surveyer, chargé du cours de procédure civile à l'Université McGill, (pratiquant alors comme avocat), tenant compte de quelques remarques qui nous avaient été faites et, afin de rendre ce livre plus portatif, nous avons cru devoir en retrancher le rapport des commissaires, les extraits des Statuts Refondus se rapportant au Code de procédure civile ainsi que les tarifs d'honoraires et de déboursés ci-dessus mentionnés.

Ce plan nous ayant paru rencontrer l'approbation de la magistrature et du barreau, nous l'avons suivi dans cette nouvelle réédition.

Nous avons reproduit les annotations et les renvois déjà placés dans le corps de ce code, y compris les renvois aux règles de pratique des différents tribunaux de cette province. Ces règles de pratique elles-mêmes ont été reproduites dans un appendice, à la fin de ce volume.